

# Procédures relatives aux étudiants en CPGE pour l'année 2016/2017

## Première inscription en cumulatif

### à l'Université Paris-Sorbonne (primo-entrant)

- Vous venez d'intégrer une première année de Classe Préparatoire aux Grandes Écoles (CPGE) et vous désirez vous inscrire en cumulatif en première année de licence à Paris-Sorbonne :

À partir du 29 août 2016	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Rendez-vous sur le site institutionnel de l'Université, rubrique « inscription » (« inscription tous niveaux », onglet « CPGE ») afin de télécharger le dossier de 1<sup>ère</sup> inscription : <b>Attention</b> : vous ne pouvez pas demander une inscription en cumulatif en bi-licence.</li><li>2. Remplissez le <a href="#">dossier d'inscription</a>, joignez-y les pièces justificatives indiquées dans la <a href="#">notice d'accompagnement</a> (n'oubliez pas d'ajouter le <b>certificat de scolarité de votre lycée sur lequel figure l'attestation d'affiliation à la sécurité sociale étudiante</b>) ainsi que le règlement par chèque de vos droits d'inscription.</li><li>3. Remettez l'ensemble de ces documents au responsable CPGE de votre lycée.</li></ol>
Avant le 31 octobre 2016	<p>Le responsable CPGE du lycée transmet à Paris-Sorbonne les dossiers complets par <b>envoi groupé</b> à l'adresse suivante :</p> <p>Université Paris-Sorbonne Service des Inscriptions administratives Bureau des licences 1<sup>ère</sup> inscription CPGE 1, rue Victor Cousin 75230 Paris cedex 05</p> <p>Dès que les inscriptions administratives ont été saisies, l'Université Paris-Sorbonne adresse par envoi groupé les certificats de scolarité et cartes d'étudiant au lycée.</p>